

Chaque semaine, le SNCTA aborde au cours de la campagne, une thématique spécifique. Le bureau de section de CDG se propose de décliner un de ces thèmes au niveau local.

Les cellules spécialisées du SNCTA répondent aux problématiques personnelles que l'on peut rencontrer tout au long de sa carrière. De nombreux collègues de CDG, PC ou stagiaires, ont déjà profité de leurs services, n'hésitez pas à en faire de même !

ASAP, ces deux dernières années à CDG, ce sont :

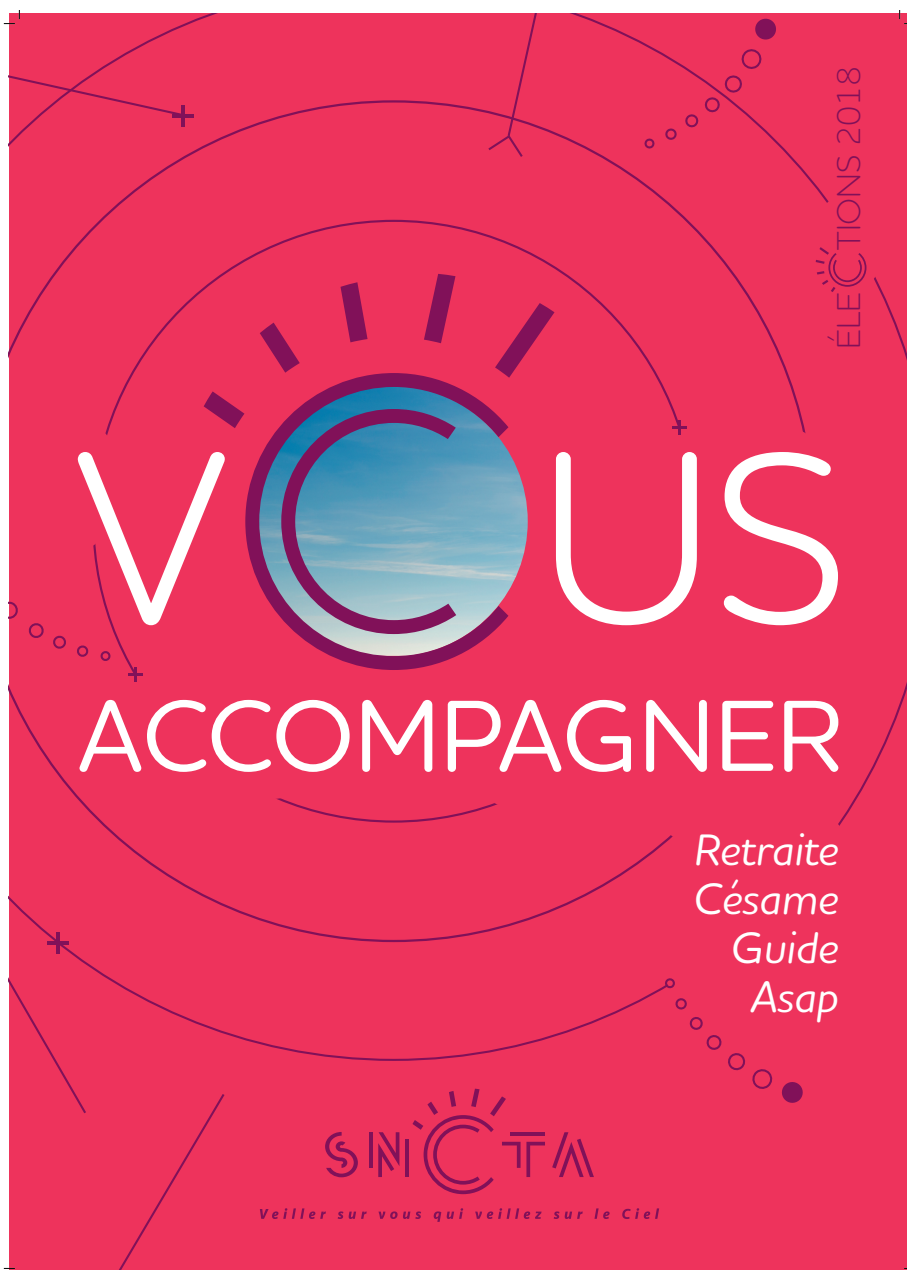
- ☀ **35** réponses argumentées ou interventions sur des questions de carrières, de rémunérations ou à dimension juridique ;
- ☀ **10** interventions à l'attention des stagiaires pour rectifier leurs statuts et accélérer leurs rappels suite à la détention de mentions intermédiaires, rappels de titularisation, de qualification ;

CÉSAME : pour toute question d'ordre médical (aptitude, traitement de la myopie au laser ; avis aéromédical en début de grossesse, après une intervention chirurgicale ou un passage aux urgences, etc.). La confidentialité est totale !

RETRAITE : il n'y a pas d'âge pour bien anticiper. Pour toute question technique ou simulation des pensions, contactez-la...et d'autant plus si vous êtes né après 1983, vous êtes concernés par le CIT négocié par le SNCTA pour obtenir une retraite à taux plein !

GUIDE : l'édition 2019 mise à jour de tous les textes réglementaires est disponible.

1 exemplaire est offert à chaque adhérent SNCTA. Si vous ne l'avez toujours pas ou que vous souhaitez vous en procurer un exemplaire, rapprochez-vous de Fabien, Guilain, Yann, Guillaume ou Loïc.



Ces cellules rendent service à tous les contrôleurs : adhérents ou non, stagiaires, PC...

Parmi elles, de nombreux contrôleurs de CDG s'investissent bénévolement pour vous !

Elles ne peuvent néanmoins fonctionner sans votre soutien et votre vote les 4, 5 et 6 décembre prochain.